

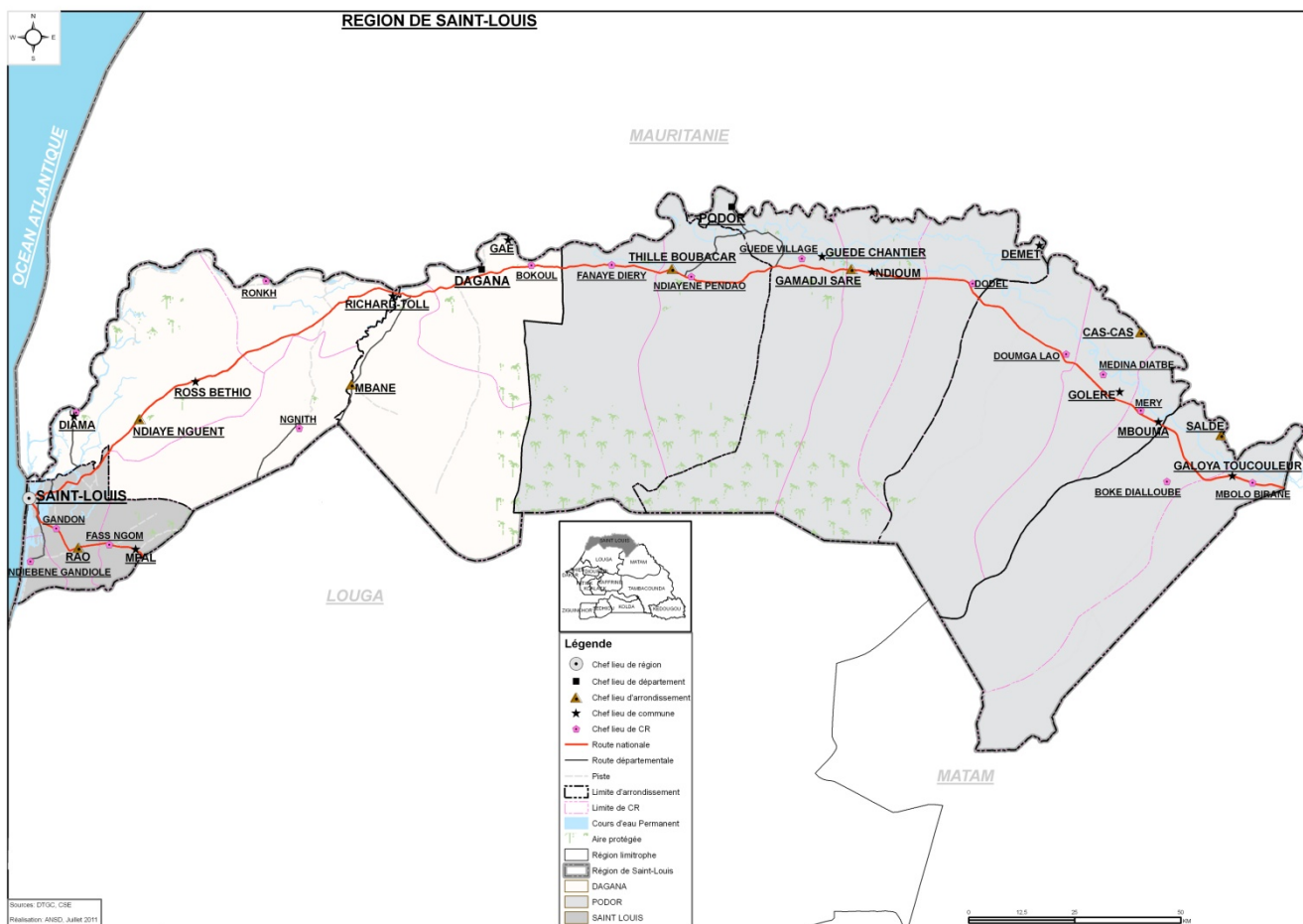


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2012**

Juin 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef de Service Régional	Khalifa MBAYE
Assistant Chef de Service Régional	Djibril DOUMBOUYA
Agent d'appui	Adji Maimouna FALL
Agent de saisie	Adjaratou GAYE
Stagiaire	Ahmadou LY
Stagiaire	Elisa BENGELIUM
Stagiaire	Racky BALDE

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant

Dakar .B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone : (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn

Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ou

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis, quartier SUD, ex-locaux de l'OMVS, BP 46

Tél : (221) 33 961 14 09

XVIII. CULTURE

Introduction

La région de Saint-Louis, constituée d'anciens royaumes (Walo, Fouta) bénéficie d'un riche patrimoine culturel. Cela témoigne d'un passé lointain, riche et glorieux.

XIX.1 Patrimoine matériel

Le patrimoine culturel matériel de la région de Saint-Louis est assez bien doté en quantité et en diversité, lié aux vestiges et sites historiques et à la nature. Ce patrimoine, dont l'inventaire est loin d'être exhaustif, est disséminé à travers le territoire régional, mais avec une certaine concentration dans la ville de Saint-Louis.

Malheureusement ce patrimoine ne fait pas l'objet d'une promotion conséquente et suscite peu d'intérêt auprès des populations locales, voire de la population sénégalaise.

Les éléments considérés aujourd'hui comme patrimoine matériel de la région de Saint-Louis sont :

- Le Centre des Impôts, au quartier Sud de Saint-Louis
- Le Palais de justice, au quartier Nord de Saint-Louis
- La Gouvernance de Saint-Louis
- Le Pont Faidherbe
- L'Ile de Saint-Louis classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en décembre 2000
- Le Parc National des oiseaux de Djoudj, classé en 1981 patrimoine mondial de l'UNESCO
- La Musée de l'aéropostal installé dans les locaux du Syndicat d'Initiatives à Saint-Louis
- La Folie du Baron Roger à Richard-Toll
- Le Fort Faidherbe de Podor construit en 1854
- Les Mosquées omariennes de Donaye, Mboyo, Guédé, Diama Alwaly et Alwar dans le département de Podor construites en banco
- La Station de pompage d'eaux de Mbakhana avec d'anciennes machines à vapeur
- Les Lieux de mémoire comme Nder et Dialawaly.

XIX.2 Patrimoine immatériel

Il est constitué par un ensemble de valeurs spirituelles et morales, des pratiques sociales, des modes et arts de vie, des chants, des danses et coutumes. Le patrimoine immatériel de la région de Saint-Louis est très riche compte tenu de sa diversité ethnique et l'influence du métissage et du brassage historique des peuples. Le fanal, les signares, les régates et le simb en sont les manifestations.

XIX.3 Infrastructures

Les départements de Dagana et de Podor sont peu pourvus en infrastructures culturelles. En effet, ils ne sont dotés que de deux catégories d'infrastructures (Centre de documentation, bibliothèques et Salles et aires de spectacle) et en nombre insuffisant. Pour ces infrastructures, le département de Saint-Louis abrite 86,7% des centres de documentation, bibliothèques et 75% des Salles et aires de spectacle sans compter les autres infrastructures qui y sont implantées : Centre culturel, salles de cinéma et galeries d'art. Cependant, la presque totalité des infrastructures citées est dans la ville de Saint-Louis. Une telle situation est héritée de la colonisation qui a fait de Saint-Louis une ville culturelle.

Tableau 67 : Situation des infrastructures culturelles par département

Désignation	Nombre infrastructures par département			Région
	Saint-Louis	Dagana	Podor	
Centre culturel	2	-	-	2
Centre de documentation, bibliothèques	59	4	5	68
Salles et aires de spectacle	33	6	5	44
Foyers des jeunes	1	-	-	1
Galerie d'art	4	-	-	4

Source : Service régional de la culture et des loisirs

XIX.4 Activités culturelles

Différentes manifestations culturelles sont organisées dans la région dans le cadre d'un agenda régional, national ou international bien codifié par les pouvoirs publics. A côté de cela, il existe plusieurs activités culturelles de type traditionnel qui ne figurent pas dans l'agenda culturel régional. Aujourd'hui, on assiste de plus en plus à l'émergence de journées culturelles de localités ou de terroirs qui sont des moments forts pour revisiter le patrimoine culturel du terroir. L'agenda culturel régional se caractérise par la prédominance de la ville de Saint-Louis dans les manifestations. Cela peut être lié au rôle précurseur que joue la ville de Saint-Louis dans le domaine du tourisme régional et du fait que la culture et le tourisme sont intimement imbriqués.

XIX.4.1 Acteurs culturels

Les acteurs du secteur de la culture dans la région sont nombreux, mais le manque d'un recensement ou d'un répertoire fiable de ces artistes écrivains et promoteurs ne nous permet pas de donner leur nombre exact.

Les acteurs culturels sont essentiellement constitués par les pouvoirs publics, les artistes et les associations culturelles.

Les pouvoirs publics ont pour rôle de définir la politique culturelle, mettre en place les infrastructures et équipements et d'apporter un appui.

Au niveau des artistes, vivant de leur art, certains sont organisés en corporations, notamment les artistes plasticiens, les griots, les artistes de la musique moderne (orchestres), les artistes du théâtre. Dans la plupart des cas c'est des organisations nationales décentralisées au niveau régional et d'autres jusqu'au niveau des départements. La fonctionnalité de ces structures laisse souvent à désirer.

Les associations culturelles, communément appelées ASC (Association Sportive et Culturelle) mettent l'accent sur le volet sportif et occasionnellement des activités culturelles sont entreprises.

La région compte plusieurs groupes artistiques parmi lesquels on peut citer:

- Pour la musique : les orchestres GUNEYI, TERANGA, FAKONDA, DENTAL, TUNDU WUNDU, 1000 Problèmes, Riversound System, etc.
- Pour la danse : JALORE, ATLANTO, Ballet percussion Saint-Louis ...
- Pour le théâtre : la troupe BARA YEGGO, Sud-Théâtre, Bambaare, Kaanigi, JOKOO, Demb ak Tey, Tuti Tank...
- Pour les arts plastiques, l'association des artistes plasticiens de Saint-Louis compte plus d'une cinquantaine de membres.

XIX.4.2 Partenaires

Les différents partenaires du secteur sont principalement l'Etat, les collectivités locales, l'UNESCO et la Coopération décentralisée. Leurs interventions sont des appuis techniques (Etat, UNESCO) et financiers (collectivités locales, UNESCO, Coopération décentralisée).

XIX.4.2.1 Atouts et contraintes

❖ Principaux atouts

- Existence d'un patrimoine culturel riche et varié (matériel et immatériel)
- Existence d'un agenda culturel régional
- Classement et réalisation d'un répertoire des sites et monuments historiques

❖ Principales contraintes

- Dégradation des sites et monuments historiques par manque de politique de conservation
- Manque de synergie entre les acteurs culturels et les collectivités locales à cause de l'absence de cadres de concertation
- Sous équipement du Centre Culturel régional et des CDPS par manque de moyens
- Faible professionnalisation des acteurs liée au manque de formation des cadres et agents culturels

XIX.4.3 Culture et les loisirs

La région regorge d'énormes potentialités culturelles et artistiques riches et variées, qui concernent le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel. En effet, l'île de Saint-Louis, classée patrimoine mondiale de l'Unesco, est dotée d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur en application du décret 2008-694 en date du 30 décembre 2008.

La richesse de ces cultures, conjuguée aux patrimoines mobilier et immobilier, ont largement contribué à l'agenda de la région à travers des rencontres et des événements nationaux et internationaux dans plusieurs domaines : culturel, religieux, artistique, artisanal, économique, scientifique, touristique, etc.

Conclusion

Les politiques et initiatives de conservation et de promotion du patrimoine culturel de la région n'ont pas encore épuisé le potentiel culturel inépuisable pour impulser le développement économique et touristique de la région. A cela s'ajoute le faible niveau organisation et de professionnalisation des acteurs et opérateurs culturels, l'insuffisance des infrastructures et des équipements et la faible promotion des privés dans le développement du secteur culturel.